

**IMPORTANT :**

Pensez à vous inscrire soit en mairie soit sur le site internet www.laiguillonsurvie.fr afin d'être alertés dans les plus brefs délais en cas de risque majeur (vent fort, orage, canicule, rupture de barrage, etc.). Ce service est gratuit pour les personnes inscrites.

Voir le lien sur le site internet



Monsieur Le Maire et les membres du conseil municipal souhaitent aux habitants de l'Aiguillon sur Vie un bel été et de très bonnes vacances.



Bienvenue aux nouveaux jeunes Elus !!

Le 21 mai 2021, le conseil municipal des enfants s'est vu remettre l'écharpe tricolore par Monsieur Le Maire.



Les membres de la commission enfance jeunesse
A l'arrière de gauche à droite : Freddy PREAUD, 1^{er} Adjoint, Laëtitia MARECHAL, vice-présidente, André Coquelin, Maire, Emily MAGNIER, Caroline CHAUVEAU.

Le conseil municipal des enfants est composé de gauche à droite de 5 enfants de CM1 et 4 enfants de CE2 : Margot LUTUN, Margot LHERMITE, Capucine SAMSON, Nessa JARRY, Ryan FILIATRE, Lou Ann BARRE, Gabin GIRAUD, Clémence LUTUN, Nolan HAMELIN.

CIMETIERE : Enquête publique.

Il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet d'extension du cimetière communal du lundi 16 août 2021 au 17 septembre 2021 inclus. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public : le lundi 16 août 2021 de 9h à 12h, le mercredi 01 septembre 2021 de 9h à 12h, le vendredi 17 septembre 2021 de 14h à 17h.

Retrouver toutes les informations sur le site internet de la commune

www.laiguillonsurvie.fr

AMÉNAGEMENT BOURG

Projet de rénovation et d'aménagement de la traversée du bourg

Notre volonté d'embellissement, de sécurisation et de redynamisation de la traversée de notre bourg, qui était un axe important de notre profession de foi lors des élections, est aujourd'hui au cœur de nos préoccupations. En effet, après plusieurs mois de préparation et de travail avec la commission « Rénovation de la traversée du bourg », un cabinet d'Architecte Urbaniste/Paysagiste a été retenu pour mener à nos côtés, et à vos côtés, une réflexion sur le réaménagement de la traversée de notre bourg. D'ici le premier trimestre 2022, l'objectif est de proposer un scénario d'aménagement du bourg qui se vaudra concerté avec les Aiguillonaises et les Aiguillonais désireux d'apporter leur contribution. En temps voulu, des ateliers participatifs permettront à chacun de s'exprimer et d'apporter leurs réflexions sur le réaménagement de la traversée du bourg. La mise en œuvre des aménagements retenus sera ensuite réalisée par phases correspondantes aux trois voies constituant la traversée de notre bourg :

Rue Georges Clémenceau, Rue De Lattre de Tassigny et la Rue des Sables.

Ce calendrier de réalisation sera défini en étroite relation avec les travaux d'assainissement (visant à lutter contre l'apport d'eaux pluviales dans les réseaux d'eaux usées) portés par la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles ainsi qu'avec les travaux d'effacement de réseaux aériens portés par le Sydev (Syndicat public de la distribution des énergies en Vendée). Une fois qu'il sera établi, nous vous communiquerons le planning des interventions, leurs durées et les éventuelles modifications provisoires de circulation.

Comptant sur votre participation future à ce beau projet de redynamisation de notre bourg.

Sébastien GIVRAN, Conseiller Municipal délégué à l'aménagement de la traversée du bourg.

ENVIRONNEMENT



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE
**VOUS AIDE
À L'ACHAT D'UN VÉLO**

Jusqu'à 450 €*



VÉLO ASSISTANCE ÉLECTRIQUE • VÉLO CARGO • VÉLO TRADITIONNEL • VÉLO ADAPTÉ

CONDITIONS SUR
WWW.PAYSSAINTGILLES.FR

Fleurissement de la commune

En vous promenant dans la commune, vous avez rencontré des plantations qui colorent nos espaces. L'aménagement du rond-point Marigny, financé par le remboursement des dégâts occasionnés par une voiture en mars 2020, a été étudié par la « commission environnement » et réalisé en collaboration entre un professionnel et notre équipe technique. Le massif de la Florinière créé intégralement par nos agents communaux, ainsi que les fleurissements des « pieds d'arbres » égayeront peu à peu les rues de notre bourg.

Catherine FEUILLÂTRE, Adjointe



Merci à Flavien pour son implication dans son travail dont on voit ici un bel exemple, son professionnalisme et sa bonne humeur au sein de notre commune durant ces 12 années.

On lui souhaite une bonne continuation dans ses futurs projets.

BÂTIMENTS

Les travaux qui vont démarrer prochainement.....

Le foyer des jeunes va recevoir ses nouvelles menuiseries aluminium dès que l'entreprise Espace Alu nous communiquera sa date d'intervention.

La société JD TOITURE remettra en état la toiture de la bibliothèque en septembre prochain.

La réparation, le ponçage et la vitrification du parquet de la salle des associations, ont été réalisés par l'entreprise DUPONT.

Vous recevrez des nouvelles de ces différents travaux dans les bulletins à venir

Jean Michel LOR, vice-président commission bâtiments

ENFANCE JEUNESSE

Tu as 18 ans ! Profite de 300€ pour découvrir la Culture autour de chez toi. Conditions pour en bénéficier : Vous devez avoir **précisément** 18 ans. Vous pouvez demander le Pass Culture jusqu'à la veille de vos 19 ans Le pass Culture est une application **pour les jeunes de 18 ans** sur laquelle **ils disposent de 300€ pendant 24 mois** pour découvrir et réserver propositions culturelles de proximité et offres numériques. Le pass Culture a pour objectif d'encourager la rencontre entre les acteurs culturels et les utilisateurs, il n'est donc pas possible de se faire livrer des biens matériels. Les achats de biens numériques (ebook, SVoD, jeux vidéo...) sont plafonnés à 100€.

Retrouver toutes les informations sur www.pass.culture.fr

Élection du conseil municipal des enfants

La commission Enfance et Jeunesse a rencontré les enfants des classes de CE2 et CM1, à 2 reprises durant le mois de mars, au vu de l'élection du conseil municipal des enfants qui s'est déroulé le 2 avril 2021.

Lors de notre première rencontre, nous avons expliqué aux enfants le rôle d'un conseil municipal des enfants, le travail que nous aurons à effectuer, leur engagement, les axes de travail à choisir.

Nous avons beaucoup parlé du déroulement du vote (qui s'est exactement déroulé comme celui des adultes).

Nous avons laissé les professions de foi aux potentiels candidats intéressés, qui devaient nous la remplir et nous la remettre avec leur proposition, lors de la seconde rencontre.

Lors de ce second rendez-vous, chaque enfant candidat a présenté sa profession de foi devant ses camarades en expliquant ses idées.

Chaque profession de foi a été mise à disposition des enfants, dans le hall de l'école, ainsi qu'à la mairie, pour lecture.

Cela permettait à chaque enfant votant, de mieux savoir pour qui voter selon les propositions faites.

Nous avons eu des choix divers et très intéressants, chaque candidat a fait ses propres propositions sans l'aide des professeurs.

Le vendredi 02 avril : Jour du VOTE !!!!

Nous sommes allés chercher nos écoliers, nous avons fait de jolies photos devant la mairie.

Nous avons visité l'accueil, le bureau de Francine Zimmerlin, chargée de l'urbanisme et adjointe, qui leur a expliqué quelles étaient ses fonctions.

Ensuite, nous nous sommes dirigés vers le bureau de Monsieur Le Maire.

Monsieur Le Maire les attendait, il les a encouragés et félicités pour l'élection à venir. Puis, nous avons pris place dans notre salle de vote.

Chaque enfant a reçu sa petite carte d'électeur. Chaque candidat a relu sa profession de foi.

Chaque enfant a été appelé par ordre alphabétique, a présenté sa carte d'électeur, que nous avons signée, a pris un bulletin de vote et une enveloppe et s'est isolé dans un isoiloir (voir photo très amusante, car les enfants étaient un peu trop petits !!)

Chaque enfant a mis son enveloppe dans l'urne, a signé la feuille d'émargement et est retourné s'asseoir.

Nous avons ensuite « bâtonné », pour compter et connaître le résultat final.

Nous avons donc 5 CM1 et 4 CE2 pour former cette nouvelle équipe, pour une durée de 2 ans.

Les enfants ont tous été très enthousiastes, tout s'est déroulé avec une belle motivation et beaucoup de sérieux de leur part.

Enfin, nous avons regagné les bancs de l'école où un petit goûter les attendait.

Rendez-vous pris pour le 21 mai afin de leur remettre leur écharpe tricolore de petits élus !!!!!



Le conseil municipal des enfants, réuni en mairie le vendredi 21 mai, s'est vu remettre l'écharpe tricolore par M. Le Maire.

Les enfants ont reçu un dossier complet pour pouvoir prendre des notes et travailler lors des réunions.

Fiers et heureux de ce petit moment d'échange avec M. Le Maire, les membres de la commission et les parents, nous nous sommes retrouvés le 1^{er} juin, pour notre première séance de travail !!!

Laetitia Marechal, vice-présidente commission enfance et jeunesse



L'année 2021, si morose, a été ensoleillée par les succès de nos jeunes apprentis

Quentin et Erwan, nos deux jeunes découverts dans le dernier bulletin municipal, ont tous les deux remporté une médaille d'or à la phase terminale du concours de meilleurs apprentis de France. Noah, médaillé d'or départemental, vient de décrocher l'or au régional en maçonnerie, et espérons les nationales ensuite. Et Alexandre, déjà primé il y a deux ans meilleur artisan de France, a quant à lui remporté la médaille d'argent au prix du Rotary départemental, en route vers le régional !! Bravo à eux quatre et rendez-vous avec eux dans le prochain bulletin municipal.



Quentin ROGER



Erwan RENAUD



Noah RANVIER



Alexandre DELORME

Commission Jeunesse

« La jeunesse est une ressource indispensable pour notre commune, une ressource porteuse d'avenir ». Pour répondre au mieux aux attentes des jeunes de la commune qui ont entre 14 et 20 ans, 190 questionnaires leur ont été transmis par courrier. 16 % d'entre eux ont répondu et nous les en remercions vivement. Nous donner leur sentiment ne peut que nous aider à mieux cerner leurs besoins. Si certains d'entre eux n'ont pas encore retourné ledit questionnaire, qu'ils n'hésitent pas à le faire auprès de l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la mairie.

Philippe ROUSSEAU, Adjoint

MANIFESTATIONS

Ami(e)s du théâtre,

ça y est nous allons enfin pouvoir jouer la pièce "Le Gai Mariage" On a hâte de vous retrouver et passer ensemble un bon moment de rigolade, on en a tous bien besoin dans ces périodes tourmentées.

Rappel des dates :

- Samedi 25 sept. à 20h30 - Dimanche 26 sept. à 15h - Mardi 28 sept. à 20h30

- Vendredi 01 oct. à 20h30 - Samedi 02 oct. à 20h30 - Dimanche 03 oct. à 15h - Samedi 09 oct. à 20h30

Motivés comme jamais et impatients de s'éclater sur les planches et d'entendre vos rires, on vous donne donc rendez-vous en septembre et nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Théatramicalement vôtre, Clin d'Œil

Pour tous renseignements 06.46.60.67.15



Foire aux pinceaux
L'Aiguillon sur vie
08 août 2021
Au stade de foot
Toute la journée

Artistes peintres
Artisans d'art
Loisirs Créatifs
Animations
Resto rapide
Bar



Renseignements et inscriptions au 07.77.33.86.43.

A l'initiative des Peintres amateurs, de Familles Rurales, du FCGA.

L'Aiguillon Sur Vie

Samedi 14 Août 2021

Nouveau site
LA COULEE VERTE

VIDE



GRENIER

**BUVETTE
SANDWICHS
GÂTEAUX**

3€ Le Mètre Linéaire

RENSEIGNEMENTS AU 02 51 22 85 18

11 septembre 2021



L'Aiguillon sur Vie

INFOS UTILES

Les règles de bonne conduite :

- LE BRUIT :

Les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h30

- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Stationnements gênants

Merci de laisser les trottoirs libres de tout stationnement



Le restaurant scolaire a distribué les repas des enfants de l'école de l'Aiguillon sur Vie dans le respect du protocole sanitaire en vigueur. Cette année, nous avons accueilli environ 113 enfants par jour. Petit rappel : vous avez reçu les dossiers d'inscription, n'oubliez pas de nous les faire parvenir dûment remplis avant le 16 juillet 2021 : par email à l'adresse : labonnefourchette@outlook.fr, ou bien en les déposant dans la boîte aux lettres du restaurant scolaire, à l'entrée de l'école ou à la Mairie de l'Aiguillon sur Vie. *Franck Monjeaud*. (coût du repas 3.85€)

La mairie est ouverte du lundi au vendredi : de 9h à 12h00 et de 14h à 16h.

Le service urbanisme est sur rendez-vous **uniquement**

Horaires de la Poste :

Lundi : de 14h à 16h30

Mardi à vendredi : de 10h à 12h et de 14h à 16h30

Samedi : de 9h15 à 11h30

Horaires de la Bibliothèque Municipale :

- Lundi : de 17h à 19h

- Mercredi : de 15h à 17h30

- Samedi : de 10h à 12h15

Besoin de faire garder votre enfant, contacter :

- Les assistantes maternelles
- LA MAM (maison d'assistantes maternelles)
- La micro-crèche
- Le centre de loisirs (La Pom d'Happy et L'Eldor'ados)

Retrouver toutes les informations sur notre site internet

www.laiguillonsurvie.fr

Inscription école privée Saint Joseph :

Pour tous renseignements contacter l'école :

02.51.22.88.01

ecst-joseph@wanadoo.fr

www.laiguillonsurvie-stjoseph.fr

(coût de la scolarité 26€/mois de septembre à juin)



Recensement citoyen

Le recensement citoyen est obligatoire pour toutes les personnes de nationalité française âgées de 16 à 25 ans. Cette formalité est indispensable pour avoir le droit de se présenter au baccalauréat, permis de conduire et tout concours ou examen public. Le recensement se fait à la mairie ou en ligne sur le site internet service-public.fr.

Les justificatifs nécessaires :

- le livret de famille
- votre carte d'identité ou tout autre document prouvant votre nationalité française

Une attestation de recensement vous sera délivrée à l'issue de cette démarche. Vous devrez la conserver car aucun duplicata ne sera délivré. Vous recevrez ensuite une convocation à la "Journée Défense et Citoyenneté". Vous serez ensuite inscrit à l'âge de 18 ans sur les listes électorales.

HISTOIRE DE L'AIGUILLON

Les fêtes aiguillonaises : chapitre 1 les kermesses

Chaque année a lieu, à l'Aiguillon la kermesse ; les premières images retrouvées datent de 1936 avec un défilé de jeunes filles costumées en Alsaciennes ; puis en 1944 ou 45, un premier char avec des enfants déguisés en anges, puis, en fleurs, l'année suivante ; en 1957 l'image d'un char évoquant le débarquement à Arromanches.

Dans le parc du château, ouvert pour l'occasion, la journée commençait par une messe en plein air sous l'égide des J.A.C (jeunes agriculteurs chrétiens), des jeunes filles et les « enfants de Marie » apportaient des gerbes de blé pour bénir la récolte. Le cortège partait du haut du bourg pour arriver au château, l'étang était alors ouvert à la navigation. Ensuite le cortège partit de la grève pour arriver au terrain des fêtes où se tenaient la messe célébrée en plein air et des stands, des spectacles ; certaines années il y eut même un toboggan et des balançoires en forme de bateaux ! et le soir un grand repas avec une vaisselle mémorable !

A partir de 1983, chaque année des chars, fabriqués par les habitants de différents quartiers ou empruntés à Coëx, défilaient dans les rues. Des mois de travail étaient nécessaires d'abord dans une grange de St Grégoire, puis dans celle de la Florinière, mais non restaurée à l'époque.. on faisait des chars mais aussi les costumes et même les casques et les « armes de pacotille ».

La fanfare était romaine ! Les thèmes étaient variés ; en 1993 une nouvelle idée « les gaulois » avec leur village sur le terrain des fêtes ; chaque année des rencontres, indiens, extraterrestres... en 2004 dernière grande kermesse dans le monde des dessins animés.

La kermesse a continué par la suite, chaque année, mais les chars n'ont plus jamais envahi les rues !

Cet article aura une suite... merci de continuer à me prêter tous documents sur la vie à l'Aiguillon.

Catherine FEUILLÂTRE, Adjointe

